

# CATALOGUE de FORMATION 2023/2024



**GESTES ET SOINS D'URGENCE**

**MÉTIERS DE LA SANTÉ**

**GÉRONTOLOGIE**

**TUTORAT**

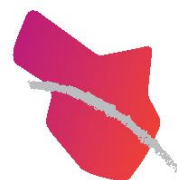
**SOINS ET TECHNIQUES SPECIFIQUES**



Actions de formation  
Actions permettant de faire valider  
les acquis de l'expérience



Centres d'Enseignement  
des Soins d'Urgence



**GHR**  
Mulhouse Sud-Alsace

# SOMMAIRE

---

<b>Gestes et Soins d'Urgence</b>	<b>4</b>
Attestation Gestes et Soins d'Urgence niveau 1 et 2	4
Formation de formateur Gestes et Soins d'Urgence niveau 1 et 2	5
Formation Maintien des Acquis Gestes et Soins d'Urgence niveau 1 et 2	6
Infirmier en Salle de d'Accueil des Urgences Vitales (SAUV)	7
Infirmier Organisateur de l'Accueil (IOA)	8
Actualisation des connaissances-infirmiers organisateurs de l'accueil (IOA)	9
PEC de l'arrêt cardiaque intra hospitalier - Formation immersive	10
Les urgences médicales, du raisonnement clinique à la pratique Soignante	11
Raisonnement clinique, bilan et soins d'urgence -Formation immersive	12
<b>Métiers de la santé</b>	<b>13</b>
Formation Aide-Soignante Cours Complet	13
Formation Aide-Soignante Cours partiel	14
Formation Aide-Soignante Cours Modulaire	15
Formation Aide-Soignante Cours Partiel post baccalauréat ASSP/SAPAT	16
Accompagnement à la VAE : diplôme d'état Aide-soignant	17
Formation Infirmier Diplôme d'Etat	18
Formation Ergothérapeute	19
Formation Psychomotricien	20
Formation Kinésithérapeute	21
<b>Gérontologie</b>	<b>23</b>
Assistant de Soins en Gérontologie	23
Agent des Services Hospitaliers en Ehpad	24
<b>Tutorat</b>	<b>25</b>
Tutorat des étudiants en Soins Infirmiers	25
Encadrement / Evaluation des élèves Aides-Soignants	26
<b>Soins et techniques spécifiques</b>	<b>27</b>
Aspiration Endo-Trachéales	27
<b>Règlement intérieur et applicable aux stagiaires en formation continue</b>	<b>28</b>

## Légende



Accès à la formation pour toute personne  
en situation de handicap



Formation en présentiel



Formation à distance



Taux de satisfaction de la formation en 2023



Taux d'obtention de la certification



Perspective de réinvestissement de la formation  
dans la pratique professionnelle en 2023

# ATTESTATION DE FORMATION

## GESTES ET SOINS D'URGENCE niveau 1 et 2

Arrêté du 18 juil. 2018 modifiant l'arrêté du 24 avril 2012 Arrêté du 1<sup>er</sup> juil. 2019 et du 16 mars 2021 modifiant l'arrêté du 30 déc. 2014



Formation en présentiel



93% Réinvestissement professionnel



94%

Taux de satisfaction de la formation

### ACTION DE FORMATION CONTINUE ET INITIALE

#### Durée

21 heures  
3 journées de 7 heures

#### Périodicité

2 sessions par mois

#### Tarif

488€ par stagiaire  
Repas compris

#### Lieu

CESU 68  
20 rue du Docteur Laennec  
BP 1370  
68070 Mulhouse

#### Renseignements

Secrétariat Cesu

Tél. 03 89 64 87 12

[Cesu68\[at\]ghrmsa.fr](mailto:Cesu68[at]ghrmsa.fr)

#### Nature et sanction de la formation

Formation aux gestes et soins d'urgences (selon l'arrêté du 30 décembre 2014)

Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

#### Commission pédagogique

Marc Noizet  
Chef de Service,  
Nina Mangiapane  
Médecin responsable d'UF,  
Thomas Stadler  
Médecin référent,  
Aude Mirgaine,  
Médecin référent  
Alexandre Sery  
Cadre de santé,  
Pascal Erhard  
Luisa Pereira  
Antoine Mengus  
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de formation et obtenir un devis, nous contacter



Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence

Accès à la formation pour toute personne en situation de handicap  
Référente handicap GHRMSA : Laetitia Lier

### PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Professionnels de santé inscrits dans la 4<sup>ème</sup> partie du code de la santé publique ou étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme dans le domaine de la santé.

### MODALITÉS RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU et du service formation du GHRMSA au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

### OBJECTIFS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Améliorer la prise en charge des urgences dans les établissements de santé et médico-sociaux.
- Application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuelle et collective face à un risque à conséquence sanitaire.
- Prise en charge seul ou en équipe d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel, dans l'attente de l'arrivée d'une équipe spécialisée. (*en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques*)
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc selon le rôle prévu pour la profession exercée.

### POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation AFGSU vise à développer chez l'intervenant du secteur de la santé des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa sécurité et celle des autres en situation d'urgence.

### PROGRAMME

- L'alerte et la protection
- Les urgences vitales
- Les urgences potentielles
- Les risques collectifs :
  - Plans de secours, risques sanitaires et Situations Exceptionnelles, risques NRBC-E.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de pédagogie active basée sur les connaissances antérieures du stagiaire ainsi que sur l'apprentissage en groupe. Cet enseignement se fera au moyen de mises en situations adaptées aux contextes et aux compétences professionnelles.

### INTERVENANTS

Formateurs AFGSU habilités par le CESU 68, en exercice dans un service de médecine d'urgence de réanimation ou de bloc opératoire.

### EVALUATION

Le développement des connaissances du participant est évalué au moyen d'un pré-test en début de formation. Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la formation au moyen de grilles d'évaluation des pratiques. Un post-test (non certificatif) clôture la formation et permet au participant d'évaluer l'atteinte des objectifs. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Service formation –87, Avenue d'Altkirch – 68051 Mulhouse – 03 89 64 79 99 – [drh.formation@ghrmsa.fr](mailto:drh.formation@ghrmsa.fr)

# FORMATION DE FORMATEUR

## GESTES ET SOINS D'URGENCE niveau 1 et 2

Arrêté du 18 juil. 2018 modifiant l'arrêté du 24 avril 2012  
Arrêté du 1<sup>er</sup> juil. 2019 et du 16 mars 2021 modifiant  
l'arrêté du 30 déc. 2014



Formation en  
présentiel

90%

Réinvestissement  
professionnel



97%

Taux de satisfaction  
de la formation

### ACTION DE FORMATION CONTINUE ET INITIALE

**Durée**  
70 heures  
10 jours

**Périodicité**  
1 session par an

**Tarif**  
775 euros par stagiaire  
Repas compris

**Lieu**  
CESU 68  
20 rue du Docteur Laennec  
BP 1370  
68070 Mulhouse

**Renseignements**  
Secrétariat Cesu  
Tél. 03 89 64 87 12  
[Cesu68\[at\]ghrmsa.fr](mailto:Cesu68[at]ghrmsa.fr)

#### Nature et sanction de la formation

Formation de formateurs  
conforme à l'arrêté du 21  
avril 2012 relatif à la  
commission nationale des  
formations aux soins  
d'urgence en situation  
sanitaire normale et  
exceptionnelle et au  
fonctionnement des CESU

#### Commission pédagogique

Marc Noizet  
Chef de Service,  
Nina Mangiapane  
Médecin responsable d'UF,  
Thomas Stadler  
Médecin référent,  
Aude Mirgaine,  
Médecin référent  
Alexandre Sery  
Cadre de santé,  
Pascal Erhard  
Luisa Pereira  
Antoine Mengus  
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de  
formation et obtenir un  
devis, nous contacter



Centres d'Enseignement  
des Soins d'Urgence



Accès à la formation  
pour toute personne  
en situation de  
handicap



Référente handicap  
GHRMSA : Laetitia Lier

### PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

- Professionnels de santé inscrits dans la 4<sup>ème</sup> partie du code de la santé publique, en exercice dans un service de médecine d'urgence de réanimation ou de bloc opératoire dans un établissement de soins.
- Article 6 de l'arrêté du 24 /04 /2012 : Etre professionnel de santé en exercice dans une structure d'urgence ou formateur permanent dans un institut de formation et justifier d'une expérience d'un an dans une structure de médecine d'urgence
- Etre titulaire d'un AFGSU en cours de validité

### MODALITÉS RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU au plus tard 2 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

### OBJECTIFS A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Développer les compétences en lien avec l'activité professionnelle dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- Acquérir les compétences techniques et pédagogiques nécessaires à l'enseignement des soins d'urgences dans le cadre de la délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence AFGSU.

### POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation de formateur GSU vise à développer des habiletés en pédagogie active et de gestion d'un groupe d'apprenants.

### PROGRAMME

- Initiation pédagogique de 5 jours
- La réglementation des gestes et soins d'urgence appliquée aux métiers de la santé
- Les bases de pédagogie générale appliquées à l'enseignement des soins d'urgence
- Les techniques pédagogiques : démonstration de découverte, cas concrets
- Préparation des ateliers d'application pédagogique (2jours distantiel)
- Le matériel pédagogique de l'enseignement des soins d'urgence
- La gestion et l'animation des groupes d'apprenants
- Animation en tutorat de 3 séances d'AFGSU (j1-j2-j3)
- Les techniques de soins d'urgence

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Techniques de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique

- Analyse réflexive des situations en groupe
- Jeux de rôle et mises en scène de situations d'urgence
- Entraînement pratique

### INTERVENANTS

Equipe pédagogique du CESU 68

### EVALUATION

Evaluation continue : autoévaluation et évaluation sur une situation sous forme d'atelier en fin de semaine. Evaluation de la formation par les participants. Une attestation de formation est délivrée à l'issue des 70 heures de formation.

# FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS

## GESTES ET SOINS D'URGENCE niveau 1 et 2

Arrêté du 18 juil. 2018 modifiant l'arrêté du 24 avril 2012  
Arrêté du 1<sup>er</sup> juil. 2019 et du 16 mars 2021 modifiant  
l'arrêté du 30 déc. 2014



Formation en  
présentiel



96%

Réinvestissement  
professionnel



96%

Taux de satisfaction  
de la formation

### ACTION DE FORMATION CONTINUE

Durée  
7 heures  
1 journée

Périodicité  
1 session par mois

Tarif  
180€ par stagiaire  
Repas compris

Lieu  
CESU 68  
20 rue du Docteur Laennec  
BP 1370  
68070 Mulhouse

Renseignements  
Secrétariat Cesu  
Tél. 03 89 64 87 12  
[Cesu68fat@ghrmsa.fr](mailto:Cesu68fat@ghrmsa.fr)

Nature et sanction de la  
formation  
Action de développement  
des connaissances  
Délivrance d'une  
attestation de suivi de la  
formation

Commission pédagogique  
Marc Noizet  
Chef de Service,  
Nina Mangiapane  
Médecin responsable d'UF,  
Thomas Stadler  
Médecin référent,  
Aude Mirgaine,  
Médecin référent  
Alexandre Sery  
Cadre de santé,  
Pascal Erhard  
Luisa Pereira  
Antoine Mengus  
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de  
formation et obtenir un  
devis, nous contacter



Centres d'Enseignement  
des Soins d'Urgence

### PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Professionnels de santé inscrits dans la 4<sup>ème</sup> partie du code de la santé publique et titulaire d'un AFGSU dont la période de validité de 4 ans arrive à échéance.

### MODALITÉS RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU et du service formation du GHRMSA au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

### OBJECTIFS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Etre capable d'identifier une urgence vitale et de prévenir les secours.
- Etre capable d'effectuer les gestes conservateurs de premiers secours tels que la libération des voies aériennes, la réanimation cardiopulmonaire ou encore le contrôle d'une hémorragie tout en étant en sécurité.

### POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation vise à maintenir et à actualiser les connaissances et techniques en matière de soins d'urgence vitale. Le contenu de la formation est sans cesse réactualisé pour adhérer aux dernières recommandations et innovations en vigueur.

### PROGRAMME

- Prise en charge de l'arrêt cardiaque
- Réanimation cardio-pulmonaire de haute qualité
- Les techniques de contrôle de l'hémorragie
- Mise en situation et débriefing

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé en pédagogie active basée sur l'apprentissage en groupe aux moyens de mises en situation, simulation en santé, études de cas, débriefings et synthèse.

### INTERVENANTS

Formateurs AFGSU habilités par le CESU 68, en exercice dans un service de médecine d'urgence de réanimation ou de bloc opératoire.

### EVALUATION

Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la session à l'aide de la grille d'auto-évaluation des pratiques d'analyse de la situation de travail. Les formateurs veillent à l'acquisition des gestes de secours par chaque stagiaire grâce à une fiche d'évaluation. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la journée.



Accès à la formation pour  
toute personne en situation  
de handicap

Référente handicap  
GHRMSA : Laetitia Lier

# INFIRMIER EN SALLE D'ACCUEIL DES URGENCES VITALES (SAUV)



Formation en  
présentiel

Action de formation  
continue

**Durée**  
35 heures  
5 journées de 7 heures

**Périodicité**  
2 sessions par an

**Tarif**  
650€ par stagiaire  
Repas compris

**Lieu**  
CESU 68  
20 rue du Docteur Laennec  
BP 1370  
68070 Mulhouse

**Renseignements et inscriptions**  
Secrétariat Cesu  
Tél. 03 89 64 87 12  
[Cesu68\[at\]ghrmsa.fr](mailto:Cesu68[at]ghrmsa.fr)

**Nature et sanction de la formation**

Délivrance d'une  
attestation de suivi de la  
formation

**Commission pédagogique**  
Marc Noizet  
Chef de Service,  
Nina Mangiapane  
Médecin responsable d'UF,  
Thomas Stadler  
Médecin référent,  
Aude Mirgaine,  
Médecin référent  
Alexandre Sery  
Cadre de santé,  
Pascal Erhard  
Luisa Pereira  
Antoine Mengus  
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de  
formation et obtenir un  
devis, nous contacter



Centres d'Enseignement  
des Soins d'Urgence

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmier Diplômé d'Etat exerçant au sein d'une structure d'urgence et amené à intervenir en Salle d'Accueil des Urgences Vitales (SAUV)

## MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription auprès du service formation au plus tard 1 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser l'accueil, la prise en charge et la surveillance du patient en SAUV
- Savoir se positionner au sein de l'équipe pluri-professionnelle intervenant en SAUV
- Savoir maîtriser son stress, ses émotions, adopter une communication adaptée en SAUV
- Connaître le matériel medicotechnique spécifique, sa mise en œuvre, son fonctionnement en toute sécurité.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation IDE SAUV vise à développer des compétences permettant de prendre en charge le plus grand nombre des situations menaçant le pronostic vital au sein d'une structure d'urgence.

## PROGRAMME

- Recommandations d'experts : Organisation humaine et matérielle en SAUV
- Prises en charge des patients Tri 1 et 2 en Salle d'Accueil des Urgences Vitales
- Prise en charge spécialisée de l'arrêt cardio respiratoire en SAUV
- Pharmacologie en médecine d'urgence
- Le matériel medicotechnique, les soins et la surveillance Infirmière :
  - L'intubation oro-trachéale et la ventilation mécanique
  - La Ventilation non Invasive
  - Le Drainage Thoracique
  - La Voie veineuse Centrale
  - L'Entraînement électro-Systolique

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de pédagogie active basée sur les connaissances antérieures du stagiaire ainsi que sur l'apprentissage en groupe aux moyens de mises en situation, simulation en santé, études de cas, débriefings et synthèse. Le contenu de l'enseignement dispensé est conforme aux recommandations HAS et adaptées aux contextes et aux compétences professionnelles visées.

## INTERVENANTS

Formateurs médecins et infirmiers habilités par le CESU 68, en exercice dans un service de médecine d'urgence de réanimation ou de bloc opératoire.

## EVALUATION

Le développement des connaissances du stagiaire est évalué au moyen d'un pré-test puis d'un post-test. Les formateurs veillent à l'acquisition des compétences par chaque stagiaire grâce à une fiche d'évaluation. Une attestation de formation est délivrée à l'issue des 5 jours de formation.



## Action de formation continue et initiale

**Durée**  
15 heures  
2 journées de 7h30

**Périodicité**  
2 sessions par an

**Tarif**  
482 € par stagiaire  
Repas compris

**Lieu**  
CESU 68  
20 rue du Docteur Laennec  
BP 1370  
68070 Mulhouse

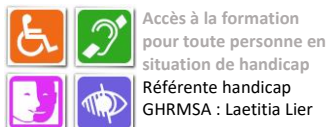
**Renseignements et inscriptions**  
Secrétariat Cesu  
Tél. 03 89 64 87 12  
[Cesu68\[at\]ghrmsa.fr](mailto:Cesu68[at]ghrmsa.fr)

**Commission pédagogique**  
Marc Noizet  
Chef de Service,  
Nina Mangiapane  
Médecin responsable d'UF,  
Thomas Stadler  
Médecin référent,  
Aude Mirgaine,  
Médecin référent  
Alexandre Sery  
Cadre de santé,  
Pascal Erhard  
Luisa Pereira  
Antoine Mengus  
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de formation et obtenir un devis, nous contacter



Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence



## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmier Diplômé d'Etat ou cadre de santé exerçant au sein d'une structure d'urgence et justifiant d'au moins 6 mois d'expérience

## MODALITÉS RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU au plus tard 2 mois avant le début de la session de formation et dans la limite des places disponibles.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les éléments de responsabilité et les aspects réglementaires de la fonction d'infirmier Organisateur de l'Accueil.
- Optimiser la qualité de l'accueil aux urgences du patient et de son entourage
- Développer les compétences : technique, relationnelle, organisationnelle, l'accueil, l'examen clinique infirmier, la gestion des flux. L'IOA doit accueillir, évaluer/trier, informer et rendre compte

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Le programme de formation alterne enseignement théorique et pratique de mise en situation professionnelle. Il s'appuie sur les recommandations des sociétés savantes (SFMU)

## PROGRAMME

- **Jour 1 :**
  - Accueil et présentation
  - Objectifs de la formation
  - L'organisation des Structures d'Urgence
  - Cadre réglementaire et missions de l'IOA
  - Bases et règles d'évaluation/Tri aux Urgences (FRENCH Tri)
  - Atelier de mise en situation professionnelle
- **Jour 2 :**
  - Les différentes échelles de Tri dans le monde
  - Postures et attitudes d'écoute et de disponibilité ; Les relations avec les accompagnants, pompiers, SAMU, police ; Cas d'une situation d'accueil difficile, gestion de l'agressivité
  - Atelier de mise en situation professionnelle

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de pédagogie active basée sur l'apprentissage en groupe, jeu de rôle, mise en situation professionnelle, étude de cas et Analyse réflexive.

## INTERVENANTS

Equipe pédagogique du CESU 68.

## EVALUATION

Les attentes et l'expérience du participant sont recueillies le Jour 1 et confrontées aux objectifs de la formation. Le développement des connaissances du participant est évalué au moyen d'un pré-test en début de formation. Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la formation au moyen des grilles de cas clinique. Un post-test (non certificatif) clôture la formation et permet au participant d'évaluer l'atteinte des objectifs. La satisfaction du participant est évaluée à l'issue de la formation et porte sur le programme, la méthode pédagogique et l'acquisition des compétences. Une attestation de formation est délivrée à l'issue des 2 jours de formation.



# ACTUALISATION DES CONNAISSANCES- INFIRMIER ORGANISATEUR DE L'ACCUEIL (IOA)



Formation en  
présentiel

96%

Réinvestissement  
professionnel



98%

Taux de satisfaction  
de la formation

Action de formation  
continue

Durée  
1 journée de 7 heures

Périodicité  
4 sessions par an

Tarif  
155 € par stagiaire  
Repas compris

Lieu  
CESU 68  
20 rue du Docteur Laennec  
BP 1370  
68070 Mulhouse

Renseignements et  
inscriptions  
Secrétariat Cesu  
Tél. 03 89 64 87 12  
[Cesu68\[at\]ghrmsa.fr](mailto:Cesu68[at]ghrmsa.fr)

Nature et sanction de la  
formation  
Délivrance d'une  
attestation de suivi de la  
formation

Commission pédagogique  
Marc Noizet  
Chef de Service,  
Nina Mangiapane  
Médecin responsable d'UF,  
Thomas Stadler  
Médecin référent,  
Aude Mirgaine,  
Médecin référent  
Alexandre Sery  
Cadre de santé,  
Pascal Erhard  
Luísa Pereira  
Antoine Mengus  
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de  
formation et obtenir un  
devis, nous contacter



Centres d'Enseignement  
des Soins d'Urgence

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmier Diplômé d'Etat ou cadre de santé exerçant au sein d'une structure d'urgence ayant suivi la formation d'infirmier organisateur de l'accueil.

## MODALITÉS RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU au plus tard 2 mois avant le début de la session de formation et dans la limite des places disponibles.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Optimiser l'évaluation et le triage à l'accueil des urgences.
- Améliorer la communication interprofessionnelle à l'aide de l'outil SAED.
- Maintien des acquis et actualisation des connaissances dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux protocoles ou de nouvelles organisations.
- Développer les compétences organisationnelles, méthodologiques, de gestion des flux à l'accueil des urgences.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation est essentiellement basé sur des mises en situation d'infirmier organisateur de l'accueil et l'analyse réflexive des pratiques professionnelles. Il s'appuie sur des références nationales (SFMU, HAS)

## PROGRAMME

- Accueil, présentation, les objectifs
- La responsabilité et les missions de l'IOA
- La communication et les transmissions (SAED)
- Les différents parcours patients aux urgences (flux)
- Evaluations et triage de situations professionnelles complexes (FRENCH-Tri)
- Recommandations d'experts, Organisations et Processus à l'accueil des Urgences

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de pédagogie active et repose essentiellement sur des mises en situation professionnelle, des études de cas et l'Analyse réflexive des pratiques.

## INTERVENANTS

Equipe pédagogique du CESU 68.

## EVALUATION

Les attentes et l'expérience du participant sont recueillies le matin et confrontées aux objectifs de la formation. Le développement des connaissances du participant est évalué au moyen d'un pré-test en début de formation. Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la formation au moyen des grilles de cas clinique. Un post-test (non certificatif) clôture la formation et permet au participant d'évaluer l'atteinte des objectifs. La satisfaction du participant est évaluée à l'issue de la formation et porte sur le programme, la méthode pédagogique et l'acquisition des compétences. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la journée de formation



Accès à la formation  
pour toute personne en  
situation de handicap



Référente handicap  
GHRMSA : Laetitia Lier

# PEC DE L'ARRET CARDIAQUE INTRA HOSPITALIER

## FORMATION IMMERSIVE



Formation en présentiel



100%

Réinvestissement professionnel



100%

Taux de satisfaction de la formation

### ACTION DE FORMATION CONTINUE

#### Durée

1 journée de 7 heures

#### Périodicité

1 session par mois

#### Tarif

649€ par stagiaire  
Repas compris

#### Lieu

CESU 68  
20 rue du Docteur Laennec  
BP 1370  
68070 Mulhouse

#### Renseignements

Secrétariat Cesu  
Tél. 03 89 64 87 12  
[Cesu68\[at\]ghrmsa.fr](mailto:Cesu68[at]ghrmsa.fr)

#### Nature et sanction de la formation

Simulation en santé  
Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

#### Commission pédagogique

Marc Noizet  
Chef de Service,  
Nina Mangiapane  
Médecin responsable d'UF,  
Thomas Stadler  
Médecin référent,  
Aude Mirgaine,  
Médecin référent  
Alexandre Sery  
Cadre de santé,  
Pascal Erhard  
Luisa Pereira  
Antoine Mengus  
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de formation et obtenir un devis, nous contacter



Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence

### PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Professionnels de santé inscrits dans la 4<sup>ème</sup> partie du code de la santé publique en exercice dans un établissement de santé ou médico-social

### MODALITÉS RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU au plus tard 2 mois avant le début de la session de formation et dans la limite des places disponibles

### OBJECTIFS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Maîtriser la chaîne d'alerte
- Développer les compétences des primo-intervenants hospitaliers dans la prise en charge d'un arrêt cardiaque
- Optimiser la collaboration interprofessionnelle en situation critique
- Améliorer la communication en situation critique

### POINTS FORTS DE LA FORMATION

Offre aux participants la possibilité de se perfectionner, en équipe constituée, dans un environnement immersif, interactif, personnalisé, haute-fidélité à 270°.

### PROGRAMME

- Accueil, présentation, objectifs
- Procédure de prise en charge d'une urgence vitale IH
- Pratique de la réanimation cardio-pulmonaire
- RCP spécialisée
- Pratiques de simulation en santé haute-fidélité
- Vidéo-débriefing

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

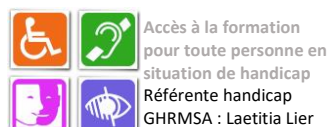
L'enseignement est dispensé sous forme de pédagogie active, interactive et ludique. Il s'appuie sur les connaissances antérieures du participant, sur les recommandations formalisées d'experts, et sur l'apprentissage en groupe. Les pratiques de simulation en santé se déroulent dans un environnement accueillant et l'ensemble des participants participent à l'analyse réflexive en débriefing.

### INTERVENANTS

Equipe pédagogique du CESU 68.

### EVALUATION

Le développement des connaissances du participant est évalué au moyen d'un pré-test dématérialisé en début de formation. Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la formation au moyen de grilles d'évaluation des scénarios de simulation en santé proposés. Un post-test (non certificatif) clôture la formation et permet au participant d'évaluer l'atteinte des objectifs. La satisfaction du participant est évaluée à l'issue de la formation et porte sur le programme, la méthode pédagogique et l'acquisition des compétences. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation.



Accès à la formation pour toute personne en situation de handicap  
Référénte handicap  
GHRMSA : Laetitia Lier

# LES URGENCES MEDICALES, du raisonnement clinique à la pratique soignante



Formation en présentiel /  
Formation à distance



Réinvestissement  
professionnel



100%

Taux de satisfaction  
de la formation

## Action d'adaptation

### Durée

16 heures  
2 journées de 8 heures

### Périodicité

2 sessions par an

### Tarif

75 €/Jr par stagiaire  
Ouvrage compris  
Repas compris

### Lieu

CESU 68  
20 rue du Docteur Laennec  
BP 1370  
68070 Mulhouse

### Renseignements

Secrétariat Cesu  
Tél. 03 89 64 87 12  
cesu68[at]ghrmsa.fr

### Nature et sanction de la formation

Action de développement  
des connaissances  
Délivrance d'une attestation  
de suivi de la formation.

### Commission pédagogique

Marc Noizet  
Chef de Service,  
Nina Mangiapane  
Médecin responsable d'UF,  
Thomas Stadler  
Médecin référent,  
Aude Mirgaine,  
Médecin référent  
Alexandre Sery  
Cadre de santé,  
Pascal Erhard  
Luisa Pereira  
Antoine Mengus  
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de  
formation et obtenir un  
devis, nous contacter



Centres d'Enseignement  
des Soins d'Urgence

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Professionnels de santé du **GHRMSA** exerçant au sein d'une structure d'urgence et amenés à intervenir à l'accueil (IOA/MAO) et en Salle des Urgences Vitales (SAUV)

## MODALITÉS D'ADMISSION

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU au plus tard 2 mois avant le début de la session de formation et dans la limite des places disponibles.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation alterne l'enseignement théorique et des pratiques de mise en situation professionnelle. Il s'appuie sur les recommandations internationales.

## OBJECTIFS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Identifier précocement les patients en situation d'urgence médicale et dont le pronostic vital peut être engagé à court et moyen terme
- Être capable de :
  - préserver la liberté des voies aériennes
  - prendre en charge les détresses respiratoires aiguës
  - prendre en charge les états de choc
  - prendre en charge les détresses neurologiques aiguës
  - prendre en charge les douleurs abdominales aiguës, les pathologies infectieuses graves et les détresses métaboliques aiguës aux urgences.

## PROGRAMME

- Jour 1 :
  - Accueil et présentation
  - Méthode d'évaluation du patient
  - Les détresses respiratoires aiguës
  - Les troubles cardiovasc. et les états de choc
  - Les détresses neurologiques aiguës
  - Les troubles métaboliques et endocriniens
- Jour 2 :
  - Les pathologies infectieuses
  - Les douleurs abdominales
  - Notions de toxicologie
  - Evaluation formative

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation repose sur l'acquisition préalable des connaissances académiques référencées dans un ouvrage fourni un mois avant le premier jour de formation en présentiel. Cette étape de travail personnel et la maîtrise du contenu de l'ouvrage sont un préalable nécessaire au bon déroulement de la formation. L'enseignement est ensuite dispensé sous forme de pédagogie active basée sur l'apprentissage en groupe, de jeux de rôle, de mises en situations professionnelles, d'études de cas et d'Analyses réflexives. La pédagogie repose sur la dynamique de groupe et le principe de co-apprentissage pour favoriser les interactions et traiter les situations d'urgence.

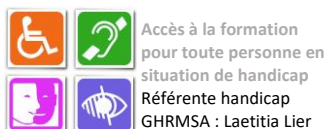
## INTERVENANTS

Equipe pédagogique du CESU 68.

## EVALUATION

Le développement des connaissances du participant est évalué au moyen d'un pré-test en ligne en début de formation. Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la formation au moyen de grilles d'évaluation des pratiques. Une épreuve pratique ainsi qu'un post-test (non certificatifs) clôturent la formation et permettent au participant d'évaluer l'atteinte des objectifs. Une attestation de formation est délivrée à l'issue des 2 jours de formation.

Service formation – 87, Avenue d'Altkirch – 68051 Mulhouse – 03 89 64 64 64 – drh.formation@ghrmsa.fr



Accès à la formation  
pour toute personne en  
situation de handicap  
Référente handicap  
GHRMSA : Laetitia Lier

# RAISONNEMENT CLINIQUE, BILAN ET SOINS D'URGENCE - FORMATION IMMERSIVE



Formation en présentiel



Réinvestissement professionnel



99%

Taux de satisfaction de la formation

## ACTION DE FORMATION CONTINUE

### Durée

2 journées de 14 heures

### Périodicité

2 sessions par an

### Tarif

Nous consulter pour un DEVIS  
Repas compris dans le tarif

### Lieu

CESU 68  
20 rue du Docteur Laennec  
BP 1370  
68070 Mulhouse

### Renseignements Secrétariat Cesu

Tél. 03 89 64 87 12  
[Cesu68\[at\]ghrmsa.fr](mailto:Cesu68[at]ghrmsa.fr)

### Nature et sanction de la formation

Action de développement des connaissances  
Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

### Commission pédagogique

Marc Noizet  
Chef de Service,  
Nina Mangiapane  
Médecin responsable d'UF,  
Thomas Stadler  
Médecin référent,  
Aude Mirgaine,  
Médecin référent  
Alexandre Sery  
Cadre de santé,  
Pascal Erhard  
Luisa Pereira  
Antoine Mengus  
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de formation et obtenir un devis, nous contacter



Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

IDE exerçant au sein d'une structure d'urgence et amenés à intervenir à l'accueil (IOA), en Salle des Urgences Vitales (SAUV) et au SMUR

## MODALITÉS RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU au plus tard 2 mois avant le début de la session de formation et dans la limite des places disponibles

## OBJECTIFS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Identifier précocement les patients en situation d'urgence et dont le pronostic vital peut être engagé à court et moyen terme
- Réaliser un bilan infirmier et prendre en charge efficacement les détresses aiguës

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation alterne l'enseignement théorique et des pratiques de mise en situation professionnelle. Il s'appuie sur les recommandations internationales.

## PROGRAMME

- Jour 1
  - Accueil et présentation
  - Concept de raisonnement clinique
  - Méthode d'évaluation du patient adulte
  - Mise en situation et débriefing
- Jour 2
  - Méthode d'évaluation de l'enfant
  - Mise en situation et débriefing
  - Evaluation formative

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de pédagogie active. Il s'appuie sur les connaissances antérieures du participant, sur les recommandations formalisées d'experts, l'étude de cas cliniques et sur l'apprentissage en groupe. Les mises en situation simulées se veulent bienveillantes et l'ensemble des participants participe à l'analyse réflexive en débriefing.

## INTERVENANTS

Equipe pédagogique du CESU 68.

## EVALUATION

Le développement des connaissances du participant est évalué au moyen d'un pré-test dématérialisé en début de formation. Les apports pédagogiques sont évalués en continu durant la formation au moyen de grilles d'évaluation. Un post-test (non certificatif) clôture la formation et permet au participant d'évaluer l'atteinte des objectifs. La satisfaction du participant est évaluée à l'issue de la formation et porte sur le programme, la méthode pédagogique et l'acquisition des compétences. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation.



Formation en présentiel /  
Formation à distance



4.66/5

Note de satisfaction globale  
des élèves en 2023



97.3%

Taux d'obtention de la  
certification en 2023

## FORMATION INITIALE

### Durée

1540 heures : 770h en institut et  
770h en milieu professionnel

### Nombre de personnes admises

100 places :  
- 60 places en septembre  
- 40 places en mars

### En 2024

De mars 2024 à janvier 2025  
De septembre 2024 à juillet  
2025

### Tarif

6 200 euros - pris en charge par la  
Région Grand Est sous condition  
d'éligibilité  
Formation éligible au CPF et au  
projet de Transition Professionnelle

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

### Renseignements et inscriptions

Secrétariat IFAS  
Tél. 03 89 64 62 55  
[IFAS@ghrmsa.fr](mailto:IFAS@ghrmsa.fr)

### Nature et sanction de la formation

Niveau IV  
Diplôme d'Etat Aide-soignant,  
code RNCP 35830

### Institut de Formation Aide-Soignant GHRMSA

Secrétariat IFAS  
2 rue Dr Léon Mangeney  
BP 1370 - 68070 Mulhouse  
03 89 64 62 55  
[IFAS@ghrmsa.fr](mailto:IFAS@ghrmsa.fr)

### Accessibilité

#### Handicap

Nos locaux répondent aux normes  
d'accessibilité aux personnes à  
mobilité réduite. Pour tout autre  
handicap nécessitant un  
aménagement spécifique,  
contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)

Code RNCP 35830

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Toute personne souhaitant exercer le métier d'aide-soignant.

- Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation.
- Coursus compatible avec une formation par apprentissage (promotion de septembre)

## MODALITÉS D'ADMISSION

- Période annuelle d'inscription : entre janvier et juin pour la rentrée de septembre + entre novembre et janvier pour la rentrée de mars.
- Dossier à télécharger sur le site du GHRMSA : [Institut de Formation d'Aides-Soignants \(IFAS\) – GHR Mulhouse Sud Alsace \(ghrmsa.fr\)](http://Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – GHR Mulhouse Sud Alsace (ghrmsa.fr))
- Réussite des épreuves de sélection ou inscription par un employeur au titre de l'article 11 de l'arrêté du 07 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
- Rentrée scolaire en septembre et en mars de chaque année

## OBJECTIF DE LA FORMATION

En fin de formation, l'aide-soignant débutant est un professionnel du soin, responsable, bienveillant et vigilant à l'éthique. Il œuvre en interprofessionnalité, sous la responsabilité de l'infirmier.

Par la relation qu'il instaure et entretient avec la personne et l'équipe interprofessionnelle, l'analyse des situations et la mobilisation de ressources, l'AS débutant agit en considérant la personne dans sa globalité et singularité, afin de lui proposer un accompagnement adapté.

Dans un environnement professionnel en constante évolution, il fait preuve d'adaptation, de réactivité, développe une dynamique d'actualisation des connaissances et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des formateurs permanents infirmiers ou cadre de santé formateurs mettant à disposition des élèves leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la durée de la formation,
- Une plateforme d'enseignement à distance

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- ✓ Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- ✓ Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- ✓ Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- ✓ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- ✓ Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- ✓ Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- ✓ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- ✓ Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- ✓ Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- ✓ Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

## PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 10/06/2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat aide-soignant 5 blocs de compétences composés de modules théoriques et 4 périodes de formation en milieu professionnel

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe, séances d'apprentissages pratiques et gestuels, séances de simulation en santé, temps d'accompagnement pédagogique et de suivi pédagogique individualisé.

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Définies par l'arrêté du 10/06/2021 modifié relatif à la formation conduisant au DE AS

13



Accès à la  
formation pour  
toute personne en  
situation de  
handicap

# FORMATION AIDE-SOIGNANTE CURSUS PARTIEL



Taux d'obtention de la certification en 2023



Formation en présentiel /  
Formation à distance

## Action d'adaptation

### Durée

En fonction du diplôme initial

### Nombre

#### de personnes admises

Au sein des 60 places de formation de septembre et des 40 places de mars

### En 2024

En fonction des blocs de compétences à valider

### Tarif

En fonction des blocs de compétences à valider

Devis établi sur demande

Formation éligible au CPF, au projet de transition professionnelle

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

### Renseignements et inscriptions

Secrétariat IFAS

Tél. 03 89 64 62 55

[IFAS@ghrmsa.fr](mailto:IFAS@ghrmsa.fr)

### Nature et sanction de la formation

Niveau IV

Diplôme d'Etat Aide-soignant  
Code RNCP 35830

### Institut de Formation Aide-Soignant GHRMSA

Secrétariat IFAS

2 rue Dr Léon Mangeney

BP 1370 - 68070 Mulhouse

03 89 64 62 55

[IFAS@ghrmsa.fr](mailto:IFAS@ghrmsa.fr)

### Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référent.

[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)



Accès à la formation pour toute personne en situation de handicap

[Code RNCP 35830](#)

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Professionnels titulaire d'un diplôme ou titre professionnel suivant :

- ambulancier,
- auxiliaire de puériculture,
- aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, accompagnant éducatif et social, mention complémentaire d'aide à domicile
- titres professionnels agent service médico-social, assistant de vie aux familles
- auxiliaire de régulation médicale
- Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation.

## MODALITÉS D'ADMISSION

- Période annuelle d'inscription : entre janvier et juin pour la rentrée de septembre + entre novembre et janvier pour la rentrée de mars.
- Rentrée scolaire en septembre et mars de chaque année
- Dossier à télécharger sur le site du GHRMSA : [Institut de Formation d'Aides-Soignants \(IFAS\) - GHR Mulhouse Sud Alsace \(ghrmsa.fr\)](#)
- Réussite des épreuves de sélection ou inscription par un employeur au titre de l'article 11 de l'arrêté du 07 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
- Cursus compatible avec une formation par apprentissage (promotion de septembre)

## OBJECTIF DE LA FORMATION

En fin de formation, l'aide-soignant débutant est un professionnel du soin, responsable, bienveillant et vigilant à l'éthique. Il œuvre en interprofessionnalité, sous la responsabilité de l'infirmier.

Par la relation qu'il instaure et entretient avec la personne et l'équipe interprofessionnelle, l'analyse des situations et la mobilisation de ressources, l'AS débutant agit en considérant la personne dans sa globalité et singularité, afin de lui proposer un accompagnement adapté.

Dans un environnement professionnel en constante évolution, il fait preuve d'adaptation, de réactivité, développe une dynamique d'actualisation des connaissances et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des formateurs permanents infirmiers ou cadre de santé mettant à disposition des élèves leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la durée de la formation,
- Une plateforme d'enseignement à distance

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- ✓ Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- ✓ Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- ✓ Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- ✓ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- ✓ Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- ✓ Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- ✓ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- ✓ Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- ✓ Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- ✓ Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

## PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 10/05/2021 modifié, annexe VII et en fonction du diplôme initial.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe, séances d'apprentissages pratiques et gestuels, séances de simulation en santé, temps d'accompagnement pédagogique et de suivi pédagogique individualisé.

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Définies par l'arrêté du 10/06/2021 modifié

# FORMATION AIDE-SOIGNANTE CURSUS PARTIEL MODULAIRE



Formation en présentiel /  
Formation à distance

## Action d'adaptation

### Durée

En fonction des blocs de  
compétences déjà validés

### Nombre

de personnes admises

En fonction des capacités d'accueil  
de l'institut au moment  
de l'inscription

### En 2024

En fonction des blocs de  
compétences à valider

### Tarif

En fonction des blocs de  
compétence à valider  
– Devis établi sur demande  
Formation éligible au CPF,  
au projet de transition  
professionnelle

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

### Renseignements et inscriptions

Secrétariat IFAS  
Tél. 03 89 64 62 55  
[IFAS@ghrmsa.fr](mailto:IFAS@ghrmsa.fr)

### Nature et sanction de la formation

Niveau IV  
Diplôme d'Etat Aide-soignant  
Code RNCP 35830

### Institut de Formation Aide-Soignant GHRMSA

Secrétariat IFAS  
2 rue Dr Léon Mangeney  
BP 1370 - 68070 Mulhouse  
03 89 64 62 55  
[IFAS@ghrmsa.fr](mailto:IFAS@ghrmsa.fr)

### Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes  
d'accessibilité aux personnes à  
mobilité réduite. Pour tout autre  
handicap nécessitant un  
aménagement spécifique,  
contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)

Code RNCP 35830



Taux d'obtention de la  
certification en 2023

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Personnes titulaires de certains blocs de compétence du diplôme d'Etat d'aide-soignant suite à une formation initiale non validée ou un jury VAE et souhaitant obtenir le Diplôme d'Etat d'aide-soignant

- Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation.
- Décision d'un jury VAE

## MODALITÉS D'ADMISSION

- Inscription avant la rentrée scolaire ou avant le début du bloc de compétence souhaitée, au courant de l'année
- Dossier à télécharger sur le site du GHRMSA : [Institut de Formation d'Aides-Soignants \(IFAS\) – GHR Mulhouse Sud Alsace \(ghrmsa.fr\)](http://Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – GHR Mulhouse Sud Alsace (ghrmsa.fr))

## OBJECTIF DE LA FORMATION

En fin de formation, l'aide-soignant débutant est un professionnel du soin, responsable, bienveillant et vigilant à l'éthique. Il œuvre en interprofessionnalité, sous la responsabilité de l'infirmier.

Par la relation qu'il instaure et entretient avec la personne et l'équipe interprofessionnelle, l'analyse des situations et la mobilisation de ressources, l'AS débutant agit en considérant la personne dans sa globalité et singularité, afin de lui proposer un accompagnement adapté. Dans un environnement professionnel en constante évolution, il fait preuve d'adaptation, de réactivité, développe une dynamique d'actualisation des connaissances et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des formateurs permanents infirmiers ou cadre de santé mettant à disposition des élèves leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la durée de la formation
- Une plateforme d'enseignement à distance

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- ✓ Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- ✓ Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- ✓ Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- ✓ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- ✓ Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- ✓ Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- ✓ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- ✓ Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- ✓ Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- ✓ Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

## PROGRAMME

En fonction des blocs de compétences déjà validés.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, ateliers pratiques, séances de simulation en santé, accompagnement pédagogique individualisé, travaux personnels guidés, temps d'accompagnement pédagogique et de suivi pédagogique individualisé.

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Définies par l'arrêté du 10/06/2021 modifié

# FORMATION AIDE-SOIGNANTE CURSUS PARTIEL – POST BACCALAUREAT ASSP / SAPAT



Formation en présentiel /  
Formation à distance

Formation initiale

## Durée

Titulaire du baccalauréat  
professionnel ASSP : 721h  
Titulaire du baccalauréat  
professionnel SAPAT : 1001h

## Nombre de personnes admises

Au sein des 100 places :  
- 60 places en septembre  
- 40 places en mars

## En 2024

Entre mars et septembre 2024  
Entre septembre 2024 et mai 2025

## Tarif

Prise en charge par la région  
Grand Est sous condition  
d'éligibilité à la poursuite d'étude

## Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

## Renseignements et inscriptions

Secrétariat IFAS  
Tél. 03 89 64 62 55  
[IFAS@ghrmsa.fr](mailto:IFAS@ghrmsa.fr)

## Nature et sanction de la formation

Niveau IV  
Diplôme d'Etat Aide-soignant  
Code RNCP 353830

## Institut de Formation Aide-Soignant GHRMSA

Secrétariat IFAS 2 rue Dr Léon  
Mangeney – BP 1370  
- 68070 Mulhouse  
03 89 64 62 55  
[IFAS@ghrmsa.fr](mailto:IFAS@ghrmsa.fr)

## Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes  
d'accessibilité aux personnes à  
mobilité réduite. Pour tout autre  
handicap nécessitant un  
aménagement spécifique,  
contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)

Code RNCP 353830



Taux d'obtention de la  
certification en 2023

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Personnes titulaires d'un baccalauréat professionnel Aide-Soins-Services à la personne et Services Aux Personnes et Aux Territoires.

- Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation
- Cursus compatible avec une formation par apprentissage (promotion de septembre)

## MODALITÉS D'ADMISSION

- Période annuelle d'inscription : de janvier à juin pour une rentrée en septembre + entre novembre et janvier pour la rentrée de mars.
- Réussite des épreuves de sélection
- Dossier à télécharger sur le site du GHRMSA :  
[Institut de Formation d'Aides-Soignants \(IFAS\) – GHR Mulhouse Sud Alsace \(ghrmsa.fr\)](http://Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – GHR Mulhouse Sud Alsace (ghrmsa.fr))
- Rentrée scolaire en septembre et en mars de chaque année

## OBJECTIF DE LA FORMATION

En fin de formation, l'aide-soignant débutant est un professionnel du soin, responsable, bienveillant et vigilant à l'éthique. Il œuvre en interprofessionnalité, sous la responsabilité de l'infirmier.

Par la relation qu'il instaure et entretient avec la personne et l'équipe interprofessionnelle, l'analyse des situations et la mobilisation de ressources, l'AS débutant agit en considérant la personne dans sa globalité et singularité, afin de lui proposer un accompagnement adapté. Dans un environnement professionnel en constante évolution, il fait preuve d'adaptation, de réactivité, développe une dynamique d'actualisation des connaissances et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des formateurs permanents infirmiers ou cadre de santé mettant à disposition des élèves leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la durée de la formation.
- Une plateforme d'enseignement à distance

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- ✓ Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- ✓ Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- ✓ Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- ✓ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- ✓ Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- ✓ Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- ✓ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- ✓ Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- ✓ Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- ✓ Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

## PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 22/10/2021 modifié et en fonction du diplôme initial :

Baccalauréat ASSP	Bloc de compétences 2 – 2 périodes de 5 semaines en milieu professionnel
Baccalauréat SAPAT	Blocs de compétences 2, 4 – 14 semaines en milieu professionnel

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe, séances d'apprentissages pratiques et gestuels, séances de simulation en santé, temps d'accompagnement pédagogique et de suivi pédagogique individualisé.

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Définies par l'arrêté du 10/06/2021 modifié



Accès à la  
formation pour  
toute personne en  
situation de  
handicap



# ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE : diplôme d'état aide-soignant



Formation en présentiel /  
Formation à distance



60%

Taux d'obtention de la  
certification en 2023

## Action d'adaptation

### Durée

24 heures

10h accompagnement collectif et  
14h d'accompagnement individuel

### Nombre

de personnes admises

12 stagiaires

### En 2024

Rencontres collectives et  
individuelles entre le 15/01/2024 et  
le 02/12/2024

### Tarif

1550 euros  
formation éligible au CPF

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

### Nature et sanction de la formation

Niveau IV – permet obtention  
du diplôme d'Etat  
inscrit au RNCP 35830

### Inscriptions et renseignements

Le bulletin d'inscription est à  
demander au :

Secrétariat formations continues  
Tél. 03 89 64 62 55  
[formations-continues@ghrmsa.fr](mailto:formations-continues@ghrmsa.fr)

### Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes  
d'accessibilité aux personnes à  
mobilité réduite. Pour tout autre  
handicap nécessitant un  
aménagement spécifique,  
contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)

[Code RNCP 35830](#)

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Toute personne justifiant d'au moins 1 an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme d'aide-soignant. Notification de recevabilité de la démarche VAE en cours de validité. Cette notification fait suite au dépôt de votre livret 1 auprès de l'ASP Limoges : <http://vae.asp-public.fr>

## MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription des stagiaires par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription au secrétariat des formations continues de l'Institut de Formation Aide-Soignant du GHMRSa.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Accompagner le candidat dans la rédaction du livret 2 de présentation des acquis de l'expérience et la préparation de l'entretien avec le jury certificateur en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat aide-soignant

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Un accompagnement personnalisé, adapté au rythme de progression du candidat et aux contraintes calendaires de la démarche VAE par des formateurs permanents en IFAS
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la durée de l'accompagnement
- Une simulation de l'entretien de certification menée par des formateurs membres de jury VAE
- Une plateforme interactive accessible par les candidats pendant la durée de l'accompagnement

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

L'accompagnement proposé vise à aider le candidat à :

- ✓ développer et mobiliser des capacités méthodologiques et d'expression écrite
- ✓ situer la démarche VAE dans son parcours et son projet professionnel
- ✓ s'approprier le référentiel de compétence aide-soignant
- ✓ identifier et analyser les activités réalisées au cours de ses expériences professionnelles et/ou bénévoles en lien avec le métier d'aide-soignant
- ✓ traduire ses expériences professionnelles au sein du livret 2
- ✓ identifier les apprentissages en lien avec la démarche de VAE menée
- ✓ se préparer à l'entretien avec le jury.

## PROGRAMME

- Présentation de la démarche VAE
- Le métier d'aide-soignant : réflexions sur les représentations du candidat et mise en lien avec le référentiel d'activités
- Les écrits professionnels : atelier d'écriture
- Les activités professionnelles du candidat : exploration du parcours et sélection des activités les plus représentatives du métier d'aide-soignant
- Aide à la description écrite et à l'analyse des activités sélectionnées
- Préparation à l'entretien de certification
- Possibilité de formation AFGSU niveau 2

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque candidat est suivi par un formateur dédié durant toute la durée de la démarche.

La démarche d'accompagnement s'appuie sur :

- La mobilisation de méthodes de recueil des représentations des candidats sur différents thèmes,
- L'analyse de pratique à partir de situations rencontrées au cours de l'exercice professionnel des candidats,
- Des ateliers d'écriture, dans le cadre du développement des capacités d'écriture
- Des ateliers de simulation, dans le cadre de la préparation à l'entretien de certification

Le formateur porte une attention particulière à :

- la capacité du candidat à mobiliser les ressources et les moyens mis à disposition par l'institut,
- la capacité du candidat à mettre en œuvre des démarches de recherche d'informations,
- la progression du candidat dans l'élaboration de son dossier de validation et de ses représentations du métier d'aide-soignant
- l'orientation du candidat vers les ressources adaptées à ses besoins et sa situation.

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Evaluation de la progression du candidat au regard des attendus du jury Diplôme d'Etat, tout au long de la démarche d'accompagnement.



Accès à la  
formation pour  
toute personne en  
situation de  
handicap



Formation en présentiel /  
Formation à distance

## FORMATION INITIALE

### Durée

4 200 heures  
(2 100 heures enseignement  
théoriques et 2 100 heures de  
stage)  
900 heures de travail personnel

### Nombre de personnes admises

205 places :  
- Mulhouse : 165  
- Thann : 40

### En 2024

De septembre 2024 à juillet 2027

### Tarif

8200 euros/année de formation -  
prise en charge par la Région  
Grand Est sous condition  
d'éligibilité :  
[view.genial.ly/1640ee000bde3a60012a1896e](http://view.genial.ly/1640ee000bde3a60012a1896e)  
Formation éligible au CPF et au  
projet de Transition  
Professionnelle

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE  
IFSI Annexe de Thann – 32 rue du 7  
août – 68800 THANN

### Renseignements et inscriptions

Uniquement par téléphone ou mail  
pour Mulhouse ou Thann :  
secrétariat IFSI  
Tél. 03 89 64 62 55  
[Secr-ifs@ghrmsa.fr](mailto:Secr-ifs@ghrmsa.fr)

### Nature et sanction de la formation

VI – Diplôme d'Etat d'infirmier,  
grade licence, code RNCP 8940

### Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes  
d'accessibilité aux personnes à  
mobilité réduite. Pour tout autre  
handicap nécessitant un  
aménagement spécifique,  
contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)

[Code RNCP 8940](#)



Taux de satisfaction en fin  
de formation 2023



Taux d'obtention de la  
certification en Juillet 2023

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Toute personne souhaitant exercer le métier d'infirmier(e) âgée de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

Etre en classe de terminale ou titulaire d'un baccalauréat ou justifier d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves

## MODALITÉS D'ADMISSION

- Pour les élèves de terminale et titulaires d'un baccalauréat français ou d'une équivalence de ce diplôme : Inscriptions sur la plateforme PARCOURSUP : <https://www.parcoursup.fr>
- Pour les candidats relevant de la voie professionnelle continue : Dossier de sélection à télécharger sur le site du GHRMSA : [Institut de Formation en Soins Infirmiers \(IFSI\) - GHR Mulhouse Sud Alsace \(ghrmsa.fr\)](http://Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) - GHR Mulhouse Sud Alsace (ghrmsa.fr))
- Rentrée scolaire en septembre 2024

## OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'infirmier novice est un professionnel animé de valeurs humanistes, compétent, autonome, responsable et réflexif, dans toute situation de santé, et considérant le bénéficiaire (personne soignée, résident, usager, citoyen, client, patient) dans sa globalité et sa singularité.

Il est en capacité de reconnaître ses émotions et de les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences et dans le respect d'une éthique professionnelle.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des professionnels cadres de santé formateurs mettant à disposition des étudiants leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques,
- Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et medico-sociales,
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- Un centre de documentation accessible aux candidats durant toute la durée de la formation.
- Une plateforme d'enseignement à distance

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- ✓ Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- ✓ Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- ✓ Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- ✓ Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- ✓ Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- ✓ Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- ✓ Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- ✓ Organiser et coordonner des interventions soignantes
- ✓ Informer et former des professionnels et des personnes en formation

## PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 31/07/2009 modifié : 59 unités d'enseignement théorique réparties sur les 3 années de formation et 6 UE en lien avec les stages cliniques

Pour plus de renseignements sur le contenu de la formation, vous pouvez consulter le référentiel de formation dans le Bulletin officiel santé - protection sociale – solidarité

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, Travaux dirigés et travaux pratiques, Travail personnel guidé, séances de simulation en santé, Stages.

Développement de la posture réflexive permettant les liens entre savoirs et actions tout au long de la formation.

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Définies par l'arrêté du 31/07/2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier

## PASSERELLES, SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

[Métier : Infirmier\(ère\) en soins généraux \(IDE\) \(sante.gouv.fr\)](#)

Institut de Formation Aide-Soignant GHRMSA – Mme RITZ Isabelle, secrétariat des formations continues - 2 rue Dr Léon Mangeney – BP 1370 - 68070 Mulhouse - 03 89 64 62 55 – [formations-continues@ghrmsa.fr](mailto:formations-continues@ghrmsa.fr)



Formation en présentiel /  
Formation à distance



100%

Taux de satisfaction  
de la formation

## FORMATION INITIALE

### Durée

La formation en ergothérapie se déroule en trois ans (6 semestres de 20 semaines) en alternance

avec :

- des temps de formation théorique ou pratique réalisés dans l'institut de formation
- des temps de formation clinique ou situationnelle sur les lieux d'intervention des ergothérapeutes : 36 semaines de stages réparties en 5 périodes.

### Nombre

#### de personnes admises

Quota de 20 places annuel

### En 2021

Entre début septembre et fin juin

### Tarif

Frais de scolarité par année : 1130€  
Prise en charge par la région Grand Est sous condition d'éligibilité  
Frais pour les inscrits de la formation continue : 8670 euros par année de formation

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

### Renseignements et

#### inscriptions

Secrétariat IFE  
Tél. 03 89 64 62 55  
[IFMR@ghrmsa.fr](mailto:IFMR@ghrmsa.fr)

### Nature et sanction de la

#### formation

Niveau 6 : Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute et grade licence, code RNCP18363

### Institut de Formation en Ergothérapie – Secrétariat IFE

– 2 rue Dr Léon Mangeney –  
BP 1370 - 68070 Mulhouse  
03 89 64 62 55 –  
[IFMR@ghrmsa.fr](mailto:IFMR@ghrmsa.fr)

### Accessibilité

#### Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Élèves titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent, inscrits en classe de terminale

Candidats en réorientation d'études

Agés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Admission par Parcoursup (admission sur dossier)

## MODALITÉS D'ADMISSION

Période annuelle d'inscription sur Parcoursup

## OBJECTIF DE LA FORMATION

L'Institut de Formation en ergothérapie prépare les étudiants à devenir des acteurs incontournables dans le processus de réadaptation, d'adaptation et d'intégration sociale des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Après examen, l'ergothérapeute définit un plan d'aide individualisé. Il propose les solutions techniques pour permettre de réaliser les actes de la vie quotidienne, de se déplacer, et d'accéder à son milieu scolaire ou professionnel.

Il exerce dans le cadre d'établissements ou de services à caractère sanitaire ou médico-social : hôpitaux ; services de neurologie, de traumatologie, de rhumatologie ou de pédiatrie ; centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelles pour adultes et pour enfants ; centres de postcure ; établissements pour personnes âgées ; hôpitaux psychiatriques ; médecine du travail.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- L'IFE de Mulhouse met en œuvre une pédagogie innovante qui est développée dans son projet pédagogique : pédagogie active et simulation en santé, développement des compétences collaboratives, etc.
- Ces méthodes sont soutenues par l'utilisation d'une plateforme numérique de formation et d'évaluation.
- L'IFE de Mulhouse fait partie de l'Institut de Formations aux Métiers de la Santé qui regroupe différentes formations paramédicales et participe à l'émergence d'une culture interprofessionnelle en santé.

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique
- ✓ Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement
- ✓ Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie
- ✓ Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques
- ✓ Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.
- ✓ Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie
- ✓ Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle
- ✓ Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- ✓ Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- ✓ Former et informer

## PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute

Le référentiel de formation comprend 6 domaines de formation : Sciences humaines, sociales et droit/ Sciences médicales / Fondements et processus de l'ergothérapie/ Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute/ Méthodes de travail/ Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe, séances de simulation en santé, temps de suivi pédagogique individualisé, démarche projet

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Conformément à l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute. L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par examen semestriel.

La validation de chaque semestre permet l'acquisition de 30 European Credits Transfert System.

19



Accès à la formation pour toute personne en situation de handicap

Code RNCP 18363



92%

Taux d'obtention de  
la certification

## Action d'adaptation

### Durée

2 522 heures au total dont 1 842 heures de cours et 680 heures de stages pratiques minimum.

### Nombre

de personnes admises  
Quota de 25 places annuel

### En 2021

Entre début septembre et fin juin

### Tarif

Frais de scolarité  
par année : 1486€  
Frais pour les inscrits de la  
formation continue : 9816 euros  
par année de formation  
Prise en charge par la région Grand  
Est sous condition d'éligibilité

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

### Renseignements et inscriptions

Secrétariat IFPM  
2 rue Dr Léon Mangeney  
– BP 1370 - 68070 Mulhouse  
[IFMR@ghrmsa.fr](mailto:IFMR@ghrmsa.fr)

### Nature et sanction de la formation

Niveau 5  
Diplôme d'Etat  
de Psychomotricien,  
code RNCP4861

### Institut de Formation en Psychomotricité GHRMSA

Secrétariat IFPM  
2 rue Dr Léon Mangeney – BP 1370  
– 68070 Mulhouse  
03 89 64 82 83  
– [IFMR@ghrmsa.fr](mailto:IFMR@ghrmsa.fr)

### Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)

[Code RNCP 4861](#)

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Élèves titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent, inscrits en classe de terminale  
Candidats en réorientation d'études  
Agés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation  
Admission par Parcoursup (admission sur dossier)

## MODALITÉS D'ADMISSION

Période annuelle d'inscription sur Parcoursup

## OBJECTIF DE LA FORMATION

L'Institut de Formation en psychomotricité prépare les étudiants à exercer le métier de psychomotricien dans diverses structures (hospitalière, médico-sociale et libérale) auprès de différents publics et à tous les âges de la vie. Ses actions s'orientent vers la prévention, l'éducation, la rééducation et la thérapie. Le psychomotricien commence par un examen psychomoteur permettant d'évaluer les capacités, les potentialités, les difficultés concernant la représentation du corps, l'organisation dans l'espace et dans le temps, le fonctionnement moteur tonique et émotionnel. Il s'applique à établir une évaluation individualisée lui permettant de proposer un projet thérapeutique qui s'appuie sur diverses médiations (corporelles, artistiques, sportives...).

Il exerce dans le cadre d'établissements ou de services à caractère sanitaire ou médico-social : hôpitaux ; services de neurologie, de traumatologie, de rhumatologie ou de pédiatrie ; centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelles pour adultes et pour enfants ; établissements pour personnes âgées ; hôpitaux psychiatriques ; institut médico éducatif...

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

L'IFPM de Mulhouse met en œuvre une pédagogie innovante qui est développée dans son projet pédagogique : pédagogie active, développement de l'inter professionnalité, éducation thérapeutique, service sanitaire, médiations multiples (art du cirque, eutonnie, musicothérapie, relaxation ...)

Ces méthodes sont soutenues par l'utilisation d'une plateforme numérique de formation et d'évaluation en parallèle des enseignements en présentiel. L'IFPM de Mulhouse fait partie de l'Institut de Formations des Métiers de la Santé qui regroupe différentes formations paramédicales (IFSI, IFAS, Ergo, Kiné) et participe à l'émergence d'une culture interprofessionnelle en santé.

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Le psychomotricien est un professionnel de santé paramédical. Il exerce sur prescription médicale au sein d'une équipe pluridisciplinaire : médecins, psychologues, masseur-kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes, infirmiers, aides-soignants, puéricultrices, éducateurs, ...  
Le psychomotricien intervient auprès de bébés, d'enfants, d'adolescents ou d'adultes ou de personnes âgées. Il commence par un bilan (comprenant un entretien, des observations et des tests) pour comprendre le fonctionnement de la personne, évaluer ses compétences, ses troubles et analyser les origines probables de ses difficultés. Puis, vient l'étape de soins adaptés consistant en diverses propositions d'exercices et activités. Par exemple : la relaxation, l'expression corporelle, la coordination et l'équilibre, des jeux d'orientation, des ateliers de concentration et d'organisation de l'activité. L'objectif est d'aider le patient à mieux maîtriser son corps, réguler ses comportements afin de dépasser ou contourner ses difficultés à la suite d'un accident, d'une maladie ou d'un handicap ainsi que mieux gérer ses émotions et s'adapter à son environnement.

## PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien, la formation de 3 ans est structurée en modules théoriques, théorico-cliniques et pratiques permettant d'acquérir connaissances et compétences dans les sciences médicales (anatomie, physiologie, pédiatrie...), les sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie...) et la psychomotricité. La pédagogie vise une professionnalisation progressive de l'étudiant au travers d'un travail d'articulation constante entre le cadre théorique enseigné et les expériences acquises par la pratique et les stages.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, travail personnel, travail pratique, travaux de groupe, temps de suivi pédagogique individualisé, démarche projet et stages, outils : présentiel et distanciel.

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Conformément à l'arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien, l'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par examens semestriels.



Accès à la formation pour toute personne en situation de handicap



Formation en présentiel /  
Formation à distance



97%

Taux d'obtention de  
la certification

## Action d'adaptation

### Durée

La formation en Masso-Kinésithérapie se déroule en 4 ans (8 semestres de 20 à 21 semaines) en alternance avec :

- des temps de formation théorique (895 heures), pratique (1085 heures) réalisés à l'institut de formation,
- des temps de travail personnel (3220 heures),
- des temps de formation clinique ou situationnelle sur les lieux d'intervention des stage (1470 heures)

### Nombre de personnes admises

Quota de 20 places annuel à Mulhouse

### En 2021

Entre début septembre et mi-juillet

### Tarif

Frais de scolarité par année : 220,00€

Frais pour les inscrits de la formation continue (2° et 3°) : 7000,00€ par année de formation  
Prise en charge par la région Grand Est sous condition d'éligibilité

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

### Renseignements et inscriptions

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie  
Secrétariat  
2 rue Dr Léon Mangeney  
BP 1370  
68070 MULHOUSE CEDEX  
ifmk[at]ghrmsa.fr  
03 89 64 82 60

### Nature et sanction de la formation

Niveau 7 : Diplôme d'Etat de Masso-Kinésithérapie,  
code RNCP28353

### Accessibilité

#### Handicap

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

1° Etudiants en licence « Sciences pour la santé » de l'Université de Strasbourg,  
2° Dispenses et modalités particulières de scolarité (Arrêté du 2 septembre 2021 : art. 25) pour les titulaires d'un :

- Diplôme d'Etat d'infirmier
- Diplôme d'Etat de pédicure-podologue
- Diplôme d'Etat d'ergothérapeute
- Diplôme d'Etat de psychomotricien
- Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale et diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique
- Certificat de capacité d'orthophoniste
- Certificat de capacité d'orthoptiste
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques
- Diplôme de formation générale en sciences odontologiques
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques
- Licence STAPS
- Diplôme reconnu au grade de master

3° Masseurs-kinésithérapeutes titulaires d'un diplôme extracommunautaire (Arrêté du 2 septembre 2021 : art. 27)

4° Sportifs de haut niveau (Arrêté du 17 janvier 2020 : art. 5)

### Pré-requis :

- réussite à l'année de licence « Sciences pour la santé » (20 places)
- sélection par un jury réglementé par l'arrêté suscité (4 places maximum dont 1 à Mulhouse)
- sélection par un jury réglementé par l'arrêté suscité
- inscription sur la liste des sportifs de haut niveau du ministère des sports dans la catégorie élite, sénior, relève ou reconversion ... (1 place)

## MODALITÉS D'ADMISSION

Période annuelle d'inscription

## OBJECTIF DE LA FORMATION

L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie prépare les étudiants :

- Aux différents aspects de la pratique de la masso-kinésithérapie : la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne, des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles.
- A l'exercice professionnel tant libéral que salarié conformément au code de déontologie (art. L.4321-21 du Code de la santé publique).
- A la conception et la réalisation d'un projet thérapeutique suite à l'analyse et l'élaboration d'un diagnostic kinésithérapique prenant en compte les caractéristiques bio-psycho-sociales des patients.
- Au maintien et au développement de leurs compétences professionnelles.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie d'Alsace est composé de 2 sites : un à Strasbourg et un à Mulhouse.

Le site de Mulhouse fait partie de l'Institut de Formations aux Métiers de la Santé qui regroupe différentes formations paramédicales et participe à l'émergence d'une culture interprofessionnelle en santé.

Le nombre de places restreint (20 par année d'études) favorise les échanges productifs à la fois avec l'équipe pédagogique et avec les étudiants des autres promotions de la même filière ou des autres filières d'études.



## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Le métier est décliné en 11 compétences :

- ✓ Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique
- ✓ Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation
- ✓ Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage
- ✓ Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie
- ✓ Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie
- ✓ Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- ✓ Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- ✓ Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources
- ✓ Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- ✓ Informer et former les professionnels et les personnes en formation

## PROGRAMME

Il y a 10 activités reconnues en masso-kinésithérapie :

- Réalisation du bilan et de l'évaluation clinique en masso-kinésithérapie
- Élaboration du diagnostic en masso-kinésithérapie
- Conception d'un projet thérapeutique et d'une stratégie de prise en charge clinique
- Prise en charge individuelle ou collective en masso-kinésithérapie dans différents contextes
- Prévention et dépistage, conseil, expertise, éducation thérapeutique et santé publique
- Organisation et coordination des activités de santé
- Gestion des ressources et management
- Veille professionnelle et actions d'amélioration des pratiques professionnelles
- Recherche et études en masso-kinésithérapie
- Formation et information des professionnels et des futurs professionnels

Conformément à l'arrêté du 2 septembre 2015

Le référentiel de formation s'attache à développer chez les étudiants la maîtrise des 10 activités et la mobilisation des 11 compétences du masseur-kinésithérapeute à travers la mise en place des 32 unités d'enseignement dispensées durant les 4 ans d'études.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe, séances de simulation en santé, temps de suivi pédagogique individualisé, démarche projet, réalisation de dossiers, intervention en clinique-école

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Conformément à l'arrêté du 2 septembre 2015

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par examen semestriel.

La validation de chaque semestre permet l'acquisition de 30 European Credits Transfert System (ECTS).

Le parcours total de la formation comprend 60 + 240 ECTS



Formation en  
présentiel



Taux de satisfaction de la  
formation 2022 / 2023

## Action d'adaptation

### Durée

140h, soit 20 jours

**Nombre  
de personnes admises**  
20 stagiaires maximum

### En 2023/2024

J1 à 3 : du 08 au 10/11/23  
J4 à 6 : du 06 au 08/12/23  
J7 à 9 : du 10 au 12/01/24  
J10 à 12 : du 07/02 au  
09/02/2024  
J13 à 15 : du 20 au 22/03/24  
J16 à 17 : du 03 au 04/04/24  
J18 à 20 : du 28 au 30/05/24

### Tarif

1754 euros - repas compris

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

### Nature et sanction de la formation

Formation non certifiante  
Délivrance d'une attestation de  
suivi de la formation

### Inscriptions et renseignements

Le bulletin d'inscription est à  
demander au :  
Secrétariat formations continues  
Tél. 03 89 64 62 55  
[formations-continues@ghrmsa.fr](mailto:formations-continues@ghrmsa.fr)

### Accessibilité Handicap

Nos locaux répondent aux normes  
d'accessibilité aux personnes à  
mobilité réduite. Pour tout autre  
handicap nécessitant un  
aménagement spécifique,  
contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)



Accès à la  
formation pour  
toute personne en  
situation de  
handicap

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Aides-Soignants, Aide Médico-Psychologique, auxiliaires de vie sociale et Accompagnant Educatif et Social.

Etre titulaire d'un diplôme d'aide-soignant, d'aide médico-psychologique, d'auxiliaire de vie social ou d'accompagnant éducatif et social

## MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription des stagiaires par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription au secrétariat des formations continues de l'Institut de Formation Aide-Soignant du GHMRSA.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire de développer ses compétences professionnelles afin d'accompagner les personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés au plus près de leur besoins et souhaits, dans le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Partenariat permanent avec des professionnels de gérontologie
- Accompagnement pédagogique individualisé en fonction des besoins des stagiaires
- Centre de documentation accessible durant toute la durée de la formation
- Une plateforme d'enseignement à distance

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Intégrer les connaissances nécessaires à la compréhension des situations vécues par les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et démences apparentées et par l'entourage de celles-ci ;
- ✓ Mobiliser des techniques et des outils d'évaluation dédiés au public gérontologique ;
- ✓ Mener une démarche d'observation et de contribuer en équipe pluridisciplinaire à l'élaboration et réalisation d'un projet de vie individualisé ;
- ✓ Communiquer de manière adaptée avec la personne son entourage et ses aidants ;
- ✓ Collaborer avec l'entourage, les aidants et les services d'aide, à domicile et/ou en établissement.

## PROGRAMME

- **Domaine de formation 1 :** Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- **Domaine de formation 2 :** Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et leur degré d'autonomie
- **Domaine de formation 3 :** Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
- **Domaine de formation 4 :** Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- **Domaine de formation 5 :** Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, jeux de rôles, travaux personnels en intersession, études de cas, analyse réflexive de situations, analyse pratique, partage d'expériences, apprentissage et entraînement gestuel des techniques en situation simulée sur mannequin, visionnage de films, témoignage de patients et d'aidants familiaux, utilisation du livret de suivi du stagiaire, escape game.

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Evaluation des acquisitions de connaissances et compétences à partir du livret de suivi du stagiaire.



Formation en  
présentiel



Taux de satisfaction de la  
formation en 2023

## Action d'adaptation

### Durée

84h dont 14h pour l'AFGSU  
de niveau 1

### Nombre de personnes admises

12 à 14 stagiaires

### En 2024

23, 24 et 25 janvier 2024  
20, 21 et 22 février 2024  
27 et 28 mars 2024  
10 et 11 avril 2024  
10 et 11 octobre 2024

### Tarif

1140 euros - repas compris

### Lieu

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

### Nature et sanction de la formation

Formation non certifiante  
Délivrance d'une attestation de  
suivi de la formation et de l'AFGSU  
niveau 1

### Inscriptions et renseignements

[Le bulletin d'inscription est à  
demander au :](#)

Secrétariat formations continues  
Tél. 03 89 64 62 55  
[formations-continues@ghrmsa.fr](mailto:formations-continues@ghrmsa.fr)

### Accessibilité

#### Handicap

Nos locaux répondent aux normes  
d'accessibilité aux personnes à  
mobilité réduite. Pour tout autre  
handicap nécessitant un  
aménagement spécifique,  
contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)



Accès à la  
formation pour  
toute personne en  
situation de  
handicap

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Agent des Services Hospitaliers dans un établissement médico-social ou une structure d'aide à domicile.

Exercer en tant qu'agent des services hospitaliers dans un établissement médico-social ou une structure d'aide à domicile depuis au moins 3 mois.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription des stagiaires par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription au secrétariat des formations continues de l'Institut de Formation Aide-Soignant du GHMRSA

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Développement des capacités nécessaires à la participation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être en tenant compte des besoins des résidents en EHPAD et de leur entourage.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Partenariat permanent avec des professionnels de gérontologie
- Accompagnement pédagogique individualisé en fonction des besoins des stagiaires
- Centre de documentation accessible durant toute la durée de la formation
- Dispense des épreuves de sélection pour l'entrée en IFAS sous réserve de l'obtention de l'attestation de suivi de la formation
- Une plateforme d'enseignement à distance

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Au terme de la formation ASH en EHPAD, les stagiaires auront développé :

- ✓ un comportement professionnel intégrant la dimension déontologique et éthique dans les activités réalisées
- ✓ un comportement et une relation adaptés au résident en EHPAD et à son entourage
- ✓ les capacités de base au niveau de l'hygiène des locaux et de l'environnement des résidents en EHPAD
- ✓ les capacités de base dans l'accompagnement des résidents dans les actes de la vie quotidienne

## PROGRAMME

- **Module 1** : connaissance du public institutionnalisé en secteur médico-social et participation à leurs soins de confort et de bien-être
- **Module 2** : ergonomie et manutention
- **Module 3** : communication et relation aux résidents et à leur entourage
- **Module 4** : hygiène des locaux et de l'environnement
- **Module 5** : travail en équipe pluri professionnelle
- **Module 6** : AFGSU niveau 1

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux effectués par des formateurs permanents de l'institut et des professionnels de terrain, travaux de groupe, travaux dirigés, ateliers d'apprentissages pratiques

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Évaluation des acquisitions de connaissances et compétences à partir du livret de suivi du stagiaire





Taux de satisfaction de la formation en 2022/2023



Formation en présentiel

## Action d'adaptation

**Durée**  
28 heures

**Nombre de personnes admises**  
15 stagiaires

**En 2024**

Session 1 : 23, 24 janvier et 22 mai 2024 et 1 jour en janvier 2025

Session 2 : 14, 15 mars 2024 et 1 jour fin 2024

Session 3 : 18, 19 avril 2024, 1 jour fin 2024

et 1 jour en avril 2025

Session 4 : 26 et 27 novembre 2024, 1 jour début 2025 et 1 jour fin 2025

**Tarif**  
475 euros

**Lieu**  
IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney – 68070 MULHOUSE

**Inscriptions et renseignements :**

Le bulletin d'inscription est à demander au :

Secrétariat formations continues  
Tél. 03 89 64 62 55

formations-continues@ghrmsa.fr

**Nature et sanction de la formation**

Formation non certifiante  
Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

**Accessibilité Handicap**

Nos locaux répondent aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nécessitant un aménagement spécifique, contacter notre référent. [trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)



Accès à la formation pour toute personne en situation de handicap

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmier exerçant des missions de tutorat

## MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription des stagiaires par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription au secrétariat des formations continues de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du GHM RSA

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Développement des compétences de tuteur auprès des étudiants en soins infirmiers pour garantir un accompagnement en stage de qualité

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formation assurée par un binôme tuteur de terrain/formateur en institut
- Partages d'expériences et des outils d'accueil et d'encadrement existants
- Formation en alternance

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- ✓ Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par compétences
- ✓ Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- ✓ Développer les pratiques en évaluation des compétences
- ✓ Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- ✓ Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis
- ✓ Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- ✓ Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant
- ✓ Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

## PROGRAMME

- Les fondamentaux de la pédagogie par compétences
- Les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat (théories d'apprentissage ; concept d'accompagnement)
- Le rôle des acteurs de stage et la fonction pivot du tuteur de stage
- Le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage en formation (les temps clés à l'IFSI en lien avec le stage ; les différentes étapes de l'accueil et du suivi de l'étudiant en stage ; les outils de traçabilité de la progression de l'étudiant en stage)
- Le développement des compétences de l'étudiant (les ressources disponibles dans l'unité ; les activités et les situations prévalentes)
- Les modalités et les outils d'évaluation des compétences en stage
- Initiation à la méthode d'analyse de la pratique

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, analyse de pratiques, utilisation du port folio, jeux de rôles, travaux dirigés

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Évaluation des contenus selon une méthode non directive permettant au stagiaire de mobiliser ses propres styles d'apprentissage.

# ACCUEIL / ENCADREMENT / EVALUATION DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS



Taux de satisfaction de la  
formation en 2023

## Action d'adaptation

**Durée**  
21 heures

**Nombre  
de personnes admises**  
15 stagiaires

**En 2024**  
Session 1 : 16, 17 janvier et 5 avril  
Session 2 : 25, 26 mars et 4 juin  
Session 3 : 5, 6 juin et 1<sup>er</sup> octobre  
Session 4 :  
2, 3 octobre 2024 et 7 janvier 2025

**Tarif**  
362 euros

**Lieu**  
IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE

**Nature et sanction de la  
formation**  
Formation non certifiante  
Délivrance d'une attestation  
de suivi de la formation

**Inscriptions et  
renseignements**  
[Le bulletin d'inscription est à  
demander au :](#)  
Secrétariat formations continues  
Tél. 03 89 64 62 55  
[formations-continues@ghrmsa.fr](mailto:formations-continues@ghrmsa.fr)

**Accessibilité  
Handicap**  
Nos locaux répondent aux normes  
d'accessibilité aux personnes à  
mobilité réduite. Pour tout autre  
handicap nécessitant un  
aménagement spécifique,  
contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)



## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Aide-soignant  
Diplôme et exercice professionnel aide-soignant

## MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription des stagiaires par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription au secrétariat des formations continues de l'Institut de Formation Aide-Soignant du GHMRSA.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer les compétences professionnelles afin d'accompagner les élèves aides-soignants et étudiants en soins infirmiers, dans leurs apprentissages cliniques

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Partenariat permanent avec les professionnels accueillant des élèves AS en stage
- Partage des outils d'encadrement existants sur les terrains de stage

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Accompagner de manière personnalisée, un apprenant dans le développement de ses compétences en stage
- ✓ Communiquer avec l'apprenant de manière adaptée, lors des bilans et de l'encadrement de proximité
- ✓ Adopter une posture d'encadrement, permettant à l'apprenant d'identifier ses points forts et axes d'améliorations
- ✓ Evaluer l'apprenant selon les critères et attendus du référentiel de formation tout au long du stage et en fin de stage

## PROGRAMME

- Textes régissant le métier de l'AS, et des référentiels de formation
- Rôles, missions, compétences de l'AS, stabilisation de la notion de compétence
- Rôles et missions des différents acteurs de la formation en alternance
- Posture de l'encadrant dans le suivi des apprenants
- L'évaluation : concepts, postures et communication
- Ressources et outils à disposition de l'encadrant

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux dirigés, analyse de pratique, partage d'expériences, jeux de rôles

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Evaluation de l'acquisition des connaissances tout au long de la formation



Taux de satisfaction de la  
formation en 2023

## Action d'adaptation

### Durée

2 jours de formation théorique et 3  
jours de formation pratique

**Nombre  
de personnes admises**  
15 stagiaires maximum

### En 2024

#### Session janvier 2024 :

-Enseignements théoriques : 23 et  
24/01

-Enseignements cliniques :  
3 jours entre le 25/01 et 23/02

#### Session avril 2024 :

-Enseignements théoriques : 02 et  
03/04

-Enseignements cliniques :  
3 jours entre le 04/04 et 14/05

#### Session septembre 2024 :

-Enseignements théoriques : 17 et  
18/09

-Enseignements cliniques :  
3 jours entre le 19/09 et 18/10

#### Session novembre 2024 :

-Enseignements théoriques : 12 et  
13/11

-Enseignements cliniques :  
3 jours entre le 14/11 et 13/12

### Tarif

750 euros - repas compris

### Lieux

IFMS – 2 rue du Dr Léon Mangeney  
– 68070 MULHOUSE  
Centre Médical Lalance  
Rue Privée, 68 460 LUTTERBACH

### Inscriptions et renseignements :

Le bulletin d'inscription est à  
demander au :

Secrétariat formations continues  
Tél. 03 89 64 62 55  
formations-continues@ghrmsa.fr

### Nature et sanction de la formation

Formation non certifiante  
délivrance d'une attestation de  
validation de la formation

### Accessibilité

#### Handicap

Nos locaux répondent aux normes  
d'accessibilité aux personnes à  
mobilité réduite. Pour tout autre  
handicap nécessitant un  
aménagement spécifique,  
contacter notre référent.  
[trauscheidf@ghrmsa.fr](mailto:trauscheidf@ghrmsa.fr)

## PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Professionnels amenés à pratiquer des aspirations endo-trachéales sur prescription médicale et en l'absence d'infirmier ou de masseur-kinésithérapeute, auprès de personnes trachéotomisées suite à une affection chronique

## MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription des stagiaires par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription au secrétariat Formations continues de l'Institut de Formation en soins infirmiers du GHMRSA

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Au terme de la formation et après validation, les participants seront aptes à effectuer des aspirations endo-trachéales dans le respect des règles de sécurité auprès de personnes trachéotomisées depuis au moins 3 semaines

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formateurs cadre de santé filière en soins infirmiers
- Accompagnement pédagogique individualisé en fonction des besoins des stagiaires
- Centre de documentation accessible pendant la durée de la formation
- Ateliers de simulation en santé

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Développement des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation d'une aspiration endo-trachéale dans le cadre de l'arrêté du 27 mai 1999 modifié

## PROGRAMME

Développement de savoirs, savoirs faire et attitudes/ comportements dans les domaines suivants :

- Anatomie - physiologie
- Principales pathologies de l'appareil respiratoire
- Notions d'hygiène et d'asepsie
- La trachéotomie et les soins quotidiens
- Notions juridiques

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, ateliers d'apprentissage pratique et gestuel des techniques d'aspiration endo-trachéale et soins quotidiens aux personnes trachéotomisées, situations de soins simulées sur mannequin, visionnage de films, témoignage de patients, stage clinique (hors période sanitaire exceptionnelle), remise de document pédagogique

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Epreuves d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques





[ghrmsa.fr](http://ghrmsa.fr)

